

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2023.01115

**MISE À DISPOSITION ET ÉVACUATION DE BENNES POUR
LES DÉCHETS MUNICIPAUX ASSIMILABLES AUX DÉCHETS
MÉNAGERS SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ETIENNE
MÉTROPOLE - MARCHÉ CONCLU AVEC SERMACO**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles R. 2124-1 et R. 2124-2 1° du Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté n°2023.00152 en date du 10 octobre 2023 donnant délégation de fonction et de signature à Madame Sylvie FAYOLLE, dans les domaines de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains,

CONSIDERANT la consultation relative au marché « Mise à disposition et évacuation de bennes pour les déchets municipaux assimilables aux déchets ménagers sur le territoire de Saint-Etienne Métropole » publiée le 16/06/2023 sur les supports JOUE, BOAMP et site internet de la collectivité, avec une date limite de remise des offres fixée au 19/09/2023 à 12h00,

CONSIDERANT que dans le cadre du marché « Mise à disposition et évacuation de bennes pour les déchets municipaux assimilables aux déchets ménagers sur le territoire de Saint-Etienne Métropole » 2 entreprises ont remis une offre dans le délai imparti, il s'agit de :

- ONYX Auvergne Rhône Alpes, ZI de Molina la Chazotte, 255 rue Jean Perrin, 42350 La Talaudière,
- SERMACO, ZI du Bayon, rue René Varenne, 42150 La Ricamarie,

CONSIDERANT que toutes les offres conformes ont été jugées selon les critères de jugement des offres indiqués au règlement de la consultation à savoir, le prix des prestations à 60 %, la valeur technique à 30 %, les performances en matière de protection de l'environnement à 10 %,

CONSIDERANT qu'au regard des critères de jugement des offres, la commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 16 octobre 2023, a décidé de retenir l'offre de l'entreprise SERMACO qui apparaît comme économiquement la plus avantageuse,

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché relatif à la « Mise à disposition et évacuation de bennes pour les déchets municipaux assimilables aux déchets ménagers sur le territoire de Saint-Etienne Métropole » est conclu avec l'entreprise SERMACO, sise ZI du Bayon, rue René Varenne, 42150 La Ricamarie, Siret n° 384 898 706 00054.

ARTICLE 2

La durée du marché démarre à sa notification et se termine à la fin du délai d'exécution des prestations.

Le délai d'exécution est de 4 ans à compter de la date indiquée à l'ordre de service de démarrage de la prestation.

RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20231017-C20230111510

Date de mise en ligne : 16 novembre 2023

ARTICLE 3

Le marché est traité à prix unitaires. Le montant estimé du marché s'élève à 722 429,00 € HT sur toute la durée du marché.

Les prix sont révisés trimestriellement. La première révision interviendra le 1er janvier 2024, puis pendant toute la durée du marché à chaque 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

ARTICLE 4

La dépense correspondante sera imputée au budget de la Direction Gestion des déchets, section de fonctionnement, destination 2014-OMBEN-1000, article 611.

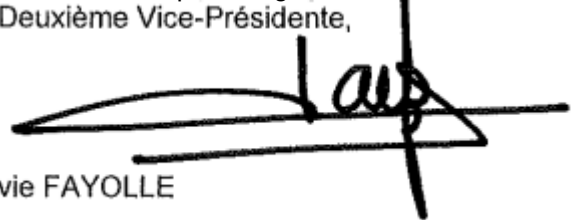
ARTICLE 5

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 6

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 16/11/2023
Pour le Président, par délégation,
La Deuxième Vice-Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie', is written over a horizontal line. A vertical line extends downwards from the signature, crossing another horizontal line below it.

Sylvie FAYOLLE